



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026871

HAL Id: hceres-02026871

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026871>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Psychologies, éducations, enseignement

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence de *Sciences de l'éducation* (SCE) a été habilitée en juillet 2014 (de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3). Elle a donc deux ans de fonctionnement pour la licence complète et fait suite à la licence dite « suspendue » en un an (L3) habilitée lors du contrat précédent (2008-2012) et prorogée dans le cadre du moratoire de deux ans (2012-2014).

Cette licence s'inscrit dans le champ *Psychologies, Éducations, Enseignement*, qui comprend deux mentions de Licence *Psychologie* et *Sciences de l'éducation*. La formation bénéficie de nombreux enseignements mutualisés avec l'UEPP (Unité d'enseignement de professionnalisation progressive) de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation ESPE et avec le DUFA (Diplôme Universitaire de formateur d'adultes). Son objectif est d'apporter aux étudiants de première et de deuxième année une forte interdisciplinarité (principalement en sociologie, philosophie, histoire, psychologie et éducation comparée) afin de permettre des réorientations au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR), avec une spécialisation progressive en deuxième et troisième année pour des savoirs spécifiques à l'éducation et à la formation.

Les secteurs d'activité que la formation vise sont l'administration publique, le milieu associatif, l'information et la communication, la santé et l'action sociale, et enfin l'enseignement. Les débouchés sont selon les cas liés à une poursuite d'études et visent des métiers en lien avec l'éducation et la formation comme les métiers de l'enseignement et de la formation, de l'encadrement de la vie scolaire et de l'accompagnement éducatif, ou encore les métiers de la recherche en éducation.

L'origine des étudiants de cette licence est très diversifiée et l'accès en troisième année est possible pour les détenteurs de BTS, DUT, et de deuxième année de licence d'autres mentions de l'UFR de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV).

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation peuvent être regroupés en trois grandes catégories :

- 1) l'acquisition de connaissances : a) scientifiques qui relèvent de plusieurs domaines fondamentaux des sciences humaines et sociales : sociologie, histoire, philosophie, psychologie et éducation comparée. b) en méthodologie du travail universitaire (expression écrite et orale) appliquée aux SCE ; c) en initiation à la recherche et à ses méthodes (compétences fondamentales et instruments d'analyse).
- 2) l'acquisition de savoirs spécifiques aux sciences de l'éducation concourant à l'acquisition de compétences diverses du champ.
- 3) l'acquisition de compétences d'analyse et rédactionnelles, d'une langue vivante autre que le français.

<p>Une combinaison d'enseignements spécialisés et transversaux et un choix d'enseignement ont pour objectifs d'ouvrir sur plusieurs orientations professionnelles : les métiers de l'enseignement, de l'encadrement de la vie scolaire et de l'accompagnement éducatif ; les métiers de la formation et du conseil dans les organismes privés et publics ; les métiers de la recherche en éducation.</p>
<p>Organisation</p>
<p>Le bilan porte sur les deux premières années de fonctionnement de la licence complète (2014-2015 et 2015-2016). La première année est une année dite de « détermination » : les enseignements sont pluridisciplinaires, comprenant des Unités d'Enseignement (UE) libres et différentes passerelles sont possibles entre les différentes mentions de licence à l'issue des semestres 1 et 2. Elle se caractérise par un certain nombre d'enseignements mutualisés avec, d'une part, l'UEPP (Unité d'enseignement de professionnalisation progressive de l'ESPE) et d'autre part le DUFA. Les enseignements sont organisés afin d'assurer une spécialisation progressive de la première année (L1) à la troisième année (L3). Une réorientation à l'issue d'une autre L1 ou L2 ou à la suite d'un BTS ou d'un DUT est possible et prévoit des enseignements d'adaptation. Étant donné les effectifs importants et la mutualisation des enseignements en première année, la répartition entre Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD) n'est pas homogène sur les trois années : il y a davantage de CM en première année et les enseignements en travaux dirigés augmentent dès la deuxième année. L'organisation des mutualisations est complexe pour des raisons d'emploi du temps et des stages devant être suivis chaque année. Au-delà de la pluridisciplinarité, la dimension interdisciplinaire n'apparaît pas clairement dans l'organisation de la formation.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence dépend du département de Sciences de l'éducation - sciences sanitaires et sociales et a des liens étroits avec les autres départements de l'UFR, l'ESPE (École Supérieure de Professorat et d'Éducation) d'Amiens, le Service universitaire de formation tout au long de la vie (SUFTLV), et le DUFA, ainsi que la maison des langues de l'Université de Picardie Jules Verne, pour établir des partenariats qui ont conduit à des mutualisations et à des collaborations permettant ainsi de développer les enseignements de la licence complète. L'équipe enseignante a développé des relations avec les milieux socioprofessionnels liés à l'enseignement, l'éducation et à la formation, le plus souvent dans le cadre des stages. La licence, et les diplômes auxquels elle donne accès au niveau du master, ambitionnent de répondre aux besoins importants en éducation et aussi en formation d'adultes dans la région de Picardie, dans les niveaux d'emplois intermédiaires comme dans ceux de l'encadrement. Elle contribue à l'offre de formation permettant d'accéder à un niveau de licence pour des publics (bacheliers et étudiants salariés) qui dans la région se trouvent en dessous de la moyenne nationale en termes de poursuite d'étude. La licence bénéficie d'un recrutement étudiant qui va au-delà de la Picardie, ce qui s'explique principalement par le fait que dans d'autres universités la licence complète ne soit pas encore mise en place, ou par l'application de quotas. Il est donc difficile de prévoir le nombre d'inscrits, ce qui peut poser des problèmes de capacité d'accueil.</p>
<p>Équipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est composée de quatre professeurs des universités (PU), de six maîtres de conférences (MCF), tous membres de la section CNU 70 Sciences de l'éducation (à l'exception d'un MCF en section 19 Sociologie), d'un professeur agrégé (PRAG) actuellement remplacé par un vacataire suite à une mutation. Un professeur associé et invité (PAST) et un attaché temporaire d'étude et de recherche (ATER) comblent la vacance de poste du professeur des universités (PR). Le recrutement d'un PR et d'un MCF est prévu en 2016. Elle doit faire appel à un nombre de vacataires significatif en raison d'un déficit de personnels titulaires et la volonté institutionnelle d'associer le plus largement possible des professionnels. Certains enseignements de la licence sont délivrés par des professionnels du milieu éducatif, comme d'autres milieux, représentant différents métiers (psychologue scolaire, psychologue clinicien, professeur des écoles, éducateur, professeur des écoles spécialisé, etc.). Dans le cadre des enseignements d'UEPP, les responsables des stages sont des enseignants de l'ESPE. Tous les EC font partie d'une équipe de recherche en lien avec l'éducation et la formation. Aucun enseignant titulaire ne fait de cours en méthodologie universitaire, cela semble étonnant.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>On note une évolution rapide des effectifs du fait de la fin de la licence suspendue, qui a accueilli une cinquantaine d'étudiants pour les années académiques 2012-2013 et 2013-2014. En 2014-2015, la licence complète a accueilli 48 étudiants en L1, 33 en L2, 100 en L3. Pour 2015-2016, ils sont 269 inscrits en L1, 44 en L2 et 96 en L3. Il est trop tôt pour avoir une idée précise de l'évolution des effectifs. Le public inscrit en licence est diversifié : 1) des étudiants en formation initiale venus de divers horizons et titulaires de différents baccalauréats, mais aussi de BTS et DUT pour un accès direct en L3 ;</p>

<p>2) des étudiants en formation continue dotés d'une expérience professionnelle dans les secteurs de l'éducation et de la formation.</p> <p>La licence ne vise pas une insertion professionnelle immédiate, et concernant la poursuite d'études l'équipe constate un problème de compréhension de l'objectif de la licence que de nombreux étudiants suivent avec pour seul objectif de devenir professeur des écoles, alors que le nombre d'étudiants de la licence qui se sont inscrits dans l'un des quatre masters de sciences de l'éducation de l'UPJV est en baisse et même très faible l'an dernier (2012-13 - 7 sur 28 ; 2013-14 - 6 sur 38 ; 2014-15 - 9 sur 50 ; 2015-16 - 1 seul étudiant sur 90). Donc, au lieu d'encourager une poursuite d'études dans l'un des masters locaux, les étudiants s'orientent vers les masters de l'ESPE. Constatant que les masters sont bien corrélés à la licence, il apparaît important d'améliorer l'annonce de ses objectifs et d'étudier son organisation pour l'adapter à des poursuites d'études plus diversifiées et davantage orientées sur les parcours de master locaux. Le suivi des étudiants de la licence est lacunaire et les données disponibles sont limitées.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les enseignements sont majoritairement assurés par l'équipe d'enseignants chercheurs du département, rattachés à deux laboratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le Centre amiénois de recherche en éducation et formation (CAREF-EA 4697) qui accueille aussi des enseignants chercheurs de l'ESPE ; -le Centre universitaire de recherche sur l'action publique et le politique - Épistémologie, sciences sociales (CURAPP-ESS, UMR 7319), qui accueille des membres du département de sciences de l'éducation menant des recherches en sociologie, en histoire et en psychologie. <p>Dans la Licence, la recherche occupe une faible place, sauf dans les enseignements de méthodologie (questionnaire, interview, observation). Il n'y a cependant que peu d'étudiants qui poursuivent leurs études dans le master recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La place de la professionnalisation est importante. En licence, le contact avec le milieu socio-économique et les objectifs en termes de compétences professionnelles sont essentiellement liés aux stages et aux enseignements complémentaires ou de « professionnalisation » progressive délivrés au sein de l'UEPP, auxquels contribuent des professionnels et dont témoignent les intitulés des unités d'enseignements. La licence prévoit des enseignements <i>d'Accompagnement à la détermination du projet professionnel, de Conduite de projet</i> (en L2), de <i>Sensibilisation au monde du travail</i> (en L3), par l'accueil de professionnels invités à donner des conférences.</p> <p>Des enseignements comme <i>Formation et entreprise</i>, orientent plus spécifiquement les étudiants vers les masters professionnels du département. On note une bonne intégration de professionnels dans l'équipe pédagogique, et un accueil de professionnels pour des séminaires ou conférences.</p> <p>La fiche RNCP est détaillée en vue d'une diversité importante de métiers en éducation et en formation.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages ont une place importante dans la licence, même si le nombre d'heures est limité les deux premières années. Ils sont obligatoires durant toute la licence, intégrés à des unités d'enseignement donnant lieu à l'attribution d'European credits transfer system (ECTS) : stage de découverte en L1, stage d'observation en L2, et stages d'observation-réflexion en L3. Ils ont lieu dans des écoles, collèges, lycées, structures associatives, péri-éducatives, crèches, organismes de formation, etc.</p> <p>Pour les enseignements de l'UEPP, les responsables des stages sont des enseignants-chercheurs de l'ESPE.</p> <p>En L3, un stage de 35h dans un lieu autre que celui qui a trait aux structures scolaires classiques (écoles, collèges ou lycées) doit être réalisé. Ce stage revêt toute son importance puisque la licence n'a pas pour seule vocation à préparer des professeurs des écoles, mais il est difficile à mettre en œuvre étant donné le nombre élevé d'étudiants.</p> <p>Les étudiants sont formés au développement de projets à travers un enseignement de <i>Conduite de projet</i> en L2 (12 h de travaux dirigés (TD)).</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale est peu développée, mais l'équipe exprime l'intérêt de lui donner plus de place, d'autant qu'un des masters en SCE est orienté sur l'international et que certains membres de l'équipe sont engagés dans des projets de recherche internationaux. Certains enseignements donnent déjà une place aux dimensions internationales : l'enseignement d'éducation comparée (L2 et L3), situations contemporaines en éducation (L1), statistiques (L1), échec et réussite (en L2), approches différenciées des violences scolaires (L2), prévention des risques (L3). Des cours d'anglais débutent au semestre 1 et se poursuivent durant toute la formation. Est également évoquée l'idée de la mise en place d'au moins un enseignement disciplinaire délivré en anglais.</p> <p>La licence participe au programme Erasmus, qui permet aux étudiants de faire un semestre de scolarité à l'étranger, mais la mobilité sortante est faible (cinq étudiants ces quatre dernières années). Les étudiants Erasmus qui entrent (15 étudiants pour la période) proviennent principalement d'Espagne, d'Allemagne et de Roumanie.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>De façon générale, le recrutement des étudiants s'effectue par les voies classiques lors de rencontres de type Forum pour les lycéens-étudiants ou durant la journée « portes ouvertes ». L'attrait pour la nouvelle licence <i>Sciences de l'éducation</i> a cependant fait que peu d'efforts de recrutement étaient nécessaires. Le recrutement actuel concerne en majorité des étudiants souhaitant s'orienter vers le cadre scolaire. Un recrutement spécifique sur les autres orientations professionnelles et la poursuite d'études au sein de l'un des masters du département est donc recommandé.</p> <p>Des passerelles sont possibles vers d'autres mentions de l'UPJV (UFR SHS) dès la première année de licence. Des réorientations sont possibles pour une entrée directe en L3 SCE à partir : 1) de BTS et de DUT, quelle que soit la filière ; 2) de la deuxième année de licence dans les autres disciplines enseignées à l'UFR SHS de l'UPJV. Ces étudiants doivent suivre le cours <i>d'introduction aux sciences de l'éducation</i> délivré en L1.</p> <p>Pour aider à la réussite et prévenir du décrochage, une semaine d'accueil est organisée au niveau de l'ensemble de l'UFR.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont basées sur des enseignements en présence, comprenant cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) avec une place plus importante de CM dans les enseignements disciplinaires en L1 qu'en L2 et L3. Les stages occupent une place importante.</p> <p>La place du numérique s'est récemment renforcée au sein de l'UFR, où une formation au C2i est mise en place et où d'autres initiatives sont déployées pour développer le numérique dans la gestion de la scolarité et dans les usages pédagogiques (Espace Numérique de Travail [ENT] et une nouvelle plateforme pédagogique serait mise en place avec des forums, classes virtuelles, chat). Ces usages peuvent être renforcés depuis l'attribution pour la rentrée 2016 d'un poste « Fioraso » fléché sur les apprentissages et les usages du numérique.</p> <p>Les étudiants de sciences de l'éducation bénéficient d'un enseignement spécifique intitulé « Enseignement et formation à distance » (en L2).</p> <p>L'effort pour renforcer la place des nouvelles technologies doit être poursuivi pour assurer une diffusion et utilisation plus large (tous les EC et tous les étudiants).</p>
Évaluation des étudiants
<p>Différents types d'évaluation sont mis en place : le contrôle continu est privilégié pour respecter le temps de découverte de la discipline et d'enseignements nouveaux ; un contrôle terminal écrit pour les enseignements dispensés sous la forme de cours magistraux. En deuxième session, l'épreuve est écrite ou orale, ou encore la reprise d'un travail.</p> <p>Les règles de compensation et de progression, ainsi que les modalités d'adaptation aux étudiants avec contraintes particulières, sont décidées au niveau de l'UFR.</p> <p>Les jurys d'examen sont constitués chaque année par un responsable désigné et par un professionnel. Ils comprennent : le président de département, les responsables des trois années de licence, le responsable de l'année, un professionnel de l'éducation et/ou de la formation. Les jurys se réunissent aux rythmes de l'évaluation universitaire : trois fois par an pour délibérer sur les examens des sessions semestrielles et de rattrapage.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La manière dont la formation précise les compétences que doit acquérir l'étudiant n'est pas suffisamment développée. La fiche RNCP mentionne les compétences à acquérir à l'issue de la formation, cependant le programme des unités d'enseignement ne donne pas le détail des compétences visées, ni de la manière dont l'acquisition des compétences est évaluée, autrement que par le suivi des stages. Le supplément au diplôme n'apporte pas d'informations complémentaires en ce sens.</p> <p>Concernant les compétences transversales, il est indiqué que les modalités de contrôle continu permettent d'évaluer les compétences rédactionnelles, méthodologiques, argumentatives, organisationnelles, etc.</p> <p>La réflexion annoncée sur le portefeuille de compétences, dans le cadre de relations étroites avec le DUFA concernant certains enseignements, est une piste à développer.</p>
Suivi des diplômés
<p>Voir encadrement Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une harmonisation des pratiques d'évaluation est organisée au niveau de l'UPJV depuis 2009. Différents dispositifs existent :

1) Le Service Universitaire Pédagogique (SUP) réalise tous les deux ans l'évaluation des formations (ou année de formation) sous la forme d'une évaluation quantitative à l'aide d'un questionnaire type de l'UPJV commun à l'ensemble des formations. (Les thèmes couverts par l'évaluation relèvent aussi bien de l'organisation de la formation, de ses objectifs, des modalités de contrôle de connaissance, des relations avec l'équipe pédagogique, que de questions administratives). Les résultats sont remis au responsable du département et de la formation, mais on ne sait pas comment l'information est transmise aux étudiants et enseignants (pour améliorer les formations).

2) La Commission d'Évaluation de Formation (CEF), agit au niveau de la licence de *Sciences de l'éducation*, et évalue la formation et les enseignements à la fin de chaque semestre par un dialogue direct entre les étudiants et les personnels. Un Conseil de perfectionnement se substitue à cette commission à la rentrée 2016, composé pour un tiers d'étudiants, un tiers d'enseignants et enseignants-chercheurs et un tiers de professionnels. Il en ressortira un bilan sur le semestre écoulé, des améliorations apportées, des propositions d'amélioration. Il sera transmis à la Commission d'évaluation de la composante (CEC) qui l'intégrera dans un rapport global établi au niveau de l'UFR et transmis au Service universitaire pédagogique (SUP).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'organisation d'une spécialisation progressive tout au long des trois années.
- La valorisation des stages.
- La présence de professionnels et des enseignements de préprofessionnalisation

Points faibles :

- L'orientation des étudiants à l'entrée et le manque d'information sur une poursuite d'étude dans les masters en sciences de l'éducation.
- Des indicateurs insuffisants pour le suivi des étudiants (insertion professionnelle, poursuite d'études).
- Une trop grande pluridisciplinarité pour la première année de licence (L1) (avec faible taux de réussite).

Avis global et recommandations :

L'intérêt et l'attrait de la licence sont évidents, mais il faudrait continuer d'améliorer l'orientation des étudiants à l'entrée en licence, associée au suivi des étudiants au-delà de la licence, afin de vérifier si l'organisation et les contenus de la formation répondent aux caractéristiques des métiers identifiés, aussi bien pour la poursuite d'études, que pour la possibilité d'arrêt en Licence *Insertion professionnelle*. Il conviendrait également de mieux renseigner le nombre d'étudiants qui utilisent les passerelles possibles en première année au vu de l'aspect pluridisciplinaire et du taux de réussite faible en L1, afin d'estimer la pertinence de l'importante pluridisciplinarité des contenus de la formation pour la première année de licence marquée par un faible taux de réussite.

Étant donné les métiers visés, un meilleur suivi de l'acquisition des compétences pourra contribuer à améliorer la mise en perspective de la licence en trois ans par rapport aux métiers accessibles après la L3 et ceux pour lesquels une poursuite d'étude est nécessaire.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE MENTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LI180013298-018442-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR Sciences humaines, sociales et philosophie à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN